

0% de réussite à l'examen (2 candidats)**87.6% de satisfaction**

Le Campus des Métiers de Moselle en quelques chiffres

www.cma-moselle.fr/apprentissage-nos-cfa<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>

Brevet de Maîtrise en Esthétique en alternance Modules professionnels et transversaux

Objectif général : Acquérir les compétences, savoirs et capacités exigés au référentiel examen pour se présenter aux épreuves du titre visé.

Compétences visées - à l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de de créer et développer une entreprise artisanale en esthétique-cosmétique en s'appuyant sur un réseau de partenaires et de professionnels institutionnels, de promouvoir l'entreprise d'esthétique-cosmétique en élaborant une stratégie commerciale et en identifiant les moyens d'actions commerciales et de communications adaptées. Il/Elle sera capable d'analyser la santé financière d'une entreprise, mesurer sa rentabilité et proposer des solutions correctives et/ou de développement de l'activité. Il/Elle gèrera les ressources humaines du ou des entreprises d'esthétique-cosmétique en respectant les principes de droit du travail. Il/Elle pourra former et accompagner l'apprenant en apprentissage.

CONTENU DETAILLE DE LA FORMATION

Blocs de compétences :

Bloc 1 : créer et gérer un institut de beauté/SPA

- Construire un projet entrepreneurial dans le domaine de l'esthétique-cosmétique :
- Promouvoir le projet de création/reprise d'institut de beauté / SPA
- Assurer une veille juridique et technologique dans le domaine de l'esthétique-cosmétique
- Assurer une veille des évolutions métier dans le domaine de l'esthétique-
- Rédiger les procédures de mise en application des mesures de sécurité en respectant la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité du travail afin d'anticiper les risques aux personnes et à l'institut/SPA
- **Elaborer un plan de financement à destination du banquier**
- Evaluer de façon continue la santé de l'entreprise
- Superviser les stocks de produits techniques, d'hygiène

Bloc 2 : Créer et adapter les protocoles de soins esthétiques et de bien-être dans un institut de beauté / SPA

- Créer des protocoles de soins innovants pour le corps, le visage ou une partie ciblée du corps en combinant l'utilisation de techniques manuelles, produits, appareils afin de personnaliser les soins proposés au besoin de la clientèle
- Créer des programmes de soins faisant intervenir l'eau
- Réaliser une pose de prothèses ongulaires en respectant la morphologie des mains/pieds et des ongles du client
- Réaliser une prestation d'embellissement du regard en choisissant les techniques les plus adaptées au visage du client, en respectant les contre-indications et les souhaits du client

Bloc 3 : Commercialiser les prestations d'un institut de beauté / SPA

- Concevoir une offre commerciale lisible
- Définir les objectifs de vente à court, moyen et long terme, en fonction de la marge à réaliser, de la péremption des produits, et la nature/durée des promotions
-

- Elaborer et rédiger une proposition commerciale et financière spontanément en langue vivante à destination d'un fournisseur
- Définir la stratégie de communication externe de l'entreprise en sélectionnant les actions marketing de mise en valeur des réalisations de l'entreprise, à des fins de prospection et de communication à destination des clients

Bloc 4 : Conseiller et fidéliser la clientèle d'un institut de beauté/ SPA

- Conduire un entretien diagnostic des attentes et des besoins du client permettant de fidéliser le client et de conclure la vente
- Conseiller la clientèle de l'institut de beauté / SPA de manière personnalisée
- Planifier des rendez-vous avec le client

Bloc 5 : Gérer les ressources humaines d'un institut de beauté / SPA

- Superviser l'organisation du travail au sein de l'institut/SPA
- Evaluer les besoins en formation pour l'institut/SPA
- Mettre en place une politique de rémunération en accord avec les accords de branche
- Assurer le suivi des apprenants en organisant les séquences d'évaluation du jeune dans l'institut/SPA et les communiquer à l'autorité compétente, afin d'ajuster la progression des acquis par l'apprenant en adéquation avec le référentiel du titre/diplôme préparé.
- Former son apprenant dans l'acquisition des compétences liées aux protocoles de soins et des gestes techniques en définissant son niveau de connaissances et en adaptant sa progression et ses explications en conséquence

Le programme détaillé et le règlement d'examen de la formation sont mis à disposition sur le logiciel Y-PAREO après validation du compte individuel de l'apprenant.

Préparation à l'examen : Une semaine de révision avec rappel de toutes les notions vues au cours de la formation.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Formation théorique et pratique en Centre - Période de Formation en milieu professionnel – Au CFA : 1 salon + Sauna + un lit hydrojet, salles de cours de 15 à 30 places équipées PC et vidéo projection, salles informatiques, Centre de Ressources Multimédia.

MODALITES DE SUIVI PEDAGOGIQUE ET D'EVALUATION DES ACQUIS : Positionnement des apprenants en fonction des prérequis à l'entrée de la formation. Evaluations des compétences acquises tout au long de la formation et passage de l'examen suivant le calendrier fixé par la CMA France.

PUBLIC ET PREREQUIS : Signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation selon les conditions prévues au code du travail. Sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap.

Informez-vous sur l'apprentissage en cliquant sur : <https://www.cma-moselle.fr/apprentissage-decouvrez-notre-univers-interactif>

FORMATEURS : Formateurs spécialisés dans le domaine l'esthétique et des enseignements transversaux.

FORMALISATION A L'ISSUE DE LA FORMATION : Attestation des acquis en de fin de formation et validation par examen final devant un jury paritaire tripartite pour la partie pratique.

LIVRABLES A L'ISSUE DE LA FORMATION : Les supports de formation sont élaborés par chaque formateur et mis à disposition des apprenants en cohérence avec la méthode pédagogique utilisée et les compétences visées.

DUREE : 3214 heures (Centre 840 heures - Entreprise 2374 heures) pour un cycle de 2 ans à ajuster selon la date d'inscription au CFA, le positionnement et les éventuelles dispenses.

TARIFS : Coût de la formation pris en charge par l'OPCO de l'entreprise. Consultez-nous pour les possibilités de prise en charge de votre financeur.

MODALITES ET DELAI D'ACCES : dès signature du contrat et en centre selon calendrier d'alternance du CFA.

CAMPUS DES METIERS	Metz	Tel : 03 87 39 31 50	2 ans de septembre à juin de l'année n+2
---------------------------	-------------	-----------------------------	--

Possibilité de restauration sur nos implantations - Formations accessibles aux personnes handicapées – Parking gratuit